



# Commune mixte de Valbirse

Bévilard, le 28 mai 2019

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous convoquons à la prochaine séance du Conseil général qui se déroulera le

**lundi 24 juin 2019 à 19h00,  
à la salle communale de Malleray.**

## Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal du 11 mars 2019
3. Déclaration de principe des groupes (art. 37)
4. Approuver les comptes 2018
5. Approuver le rapport de gestion 2018 du Conseil communal
6. Approuver, sous réserve de référendum facultatif, un crédit d'engagement de fr. 1'430'000.- pour l'assainissement des collecteurs et conduites à la Route de Champoz
7. Abrogation des règlements
  - 1) du fonds municipal de chômage de Bévilard
  - 2) sur le parcage prolongé dans les zones bleues
8. Création d'une commission non-permanente « Bien vivre à Valbirse »
  - 1) Approuver le cahier des charges
  - 2) Nommer 1 membre du conseil général
  - 3) Nommer les 6 membres de la commission au minimum
9. Information sur le programme de législature 2019 – 2022 (selon l'art. 60, al 2, lettre a du Règlement d'organisation de Valbirse)
10.
  - 1) Développement de l'interpellation 2019 / 01 – « nouvelle carrière dans le secteur Pierre de la Paix », PLR et sympathisants
  - 2) Réponse du conseil communal à l'interpellation 2019 / 01 « nouvelle carrière dans le secteur Pierre de la Paix », PLR et sympathisants
11. Rapport de la Commission de gestion et de surveillance
12. Rapport de la Commission scolaire
13. Informations du Conseil communal
14. Informations du Président du Conseil général (art. 26, 28, 30, 32)
15. Questions orales

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**